



« Zones humides: quelle définition pour un juriste, quelle définition pour un écologue ? »

Le 27 avril 2017 de 18h45 à 21h00

Intervenant : **Olivier Cizel**, juriste en droit de l'environnement,
journaliste aux Editions législatives



Animé par: **Thierry Mougey**, vice-président de l'Afie



Ce café-débat est organisé en
partenariat avec :

ZH
Infos



Café de la Mairie
1^{er} étage
51 rue de Bretagne
75003 Paris

Entrée gratuite - une consommation obligatoire
Nombre de places limité !
Ouvert aux non membres Afie

Métro Arts et Métiers   ou Temple 

Inscription obligatoire via :
<http://bit.ly/2pCN1Gm>

«Zones humides: quelle définition pour un juriste, quelle définition pour un écologue ? »



L'Afie

Créée en 1979 et rebaptisée en 2014, l'Association Française Interprofessionnelle des Ecologues, est le réseau des professionnels de l'écologie appliquée au service du développement durable. Forte de 300 membres, elle se donne pour vocation de promouvoir les compétences et les savoir-faire de pointe de l'ensemble des métiers écologues dans un souci de prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités. <http://www.afie.net/>

Le thème

La définition des zones humides est une question qui revient de manière récurrente, notamment au sein de la profession agricole et chez les aménageurs et les écologues. Même si la loi sur l'eau de 1992 en donne une définition, elle pose toujours de multiples questions sur son interprétation, que ni l'arrêté de 2008 et sa circulaire de 2010, ni la jurisprudence, n'ont pu complètement solutionner. Dans ce contexte, **l'arrêt rendu par le Conseil d'État en mars 2017** a bouleversé la donne. Quels sont les définitions des zones humides et les critères pertinents, pour un juriste et pour un écologue: sols hydromorphes et/ou végétation hydrophile... ? Quelles conséquences pratiques peut-on tirer de la position du Conseil d'État ? Faut-il faire évoluer la législation?

Les cafés-débats Afie

Lancés en 2013, ouverts à tous, les cafés-débats sont l'occasion pour les écologues, et plus globalement les personnes s'intéressant à l'écologie appliquée, d'échanger des idées sur un thème donné dans un lieu convivial. Un intervenant débute la séance par une présentation, puis un débat fait suite, pendant lequel chacun peut, s'il le souhaite, poser ses questions et partager ses idées. Les cafés-débats de l'Afie sont une action reconnue au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

L'intervenant

Olivier Cizel est juriste en droit de l'environnement et journaliste aux Éditions législatives depuis 2002. Il rédige quotidiennement des actualités juridiques et participe à la mise à jour d'une cinquantaine d'études du Code Permanent Environnement et nuisances, en particulier sur les thématiques relatives à la protection de la nature, l'eau et les milieux aquatiques, l'urbanisme et l'aménagement. Il est membre du Groupe Experts Zones Humides Infos et l'auteur d'un guide juridique publié en 2010 sur la protection et la gestion des milieux aquatiques et humides et en 2017 d'un ouvrage consacré à la loi Biodiversité (en collaboration avec Chantal Cans).

<http://www.editions-legislatives.fr/boutique/broche-loi-biodiversite.html>

Groupe Experts Zones Humides

Le **Groupe Experts Zones Humides** est un groupe de réflexion/laboratoire d'idées sur les zones humides créé en 1991 et animé par la SNPN, qui regroupe une trentaine de spécialistes des zones humides à divers titres et disciplines (écologues, géographes, agronomes, juristes...). C'est un lieu d'échange et d'élaboration de propositions pour une meilleure prise en compte et une préservation des zones humides, notamment dans les politiques publiques. Ce collectif assure le rôle de comité éditorial de la revue gratuite <http://www.snpn.com/spip.php?rubrique23>.